CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166613** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2000

Raison sociale : PETRIAT NICOLAS

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 02/09/2025

Capital : 0

1 RUE JEAN JAURES
64300 ORTHEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM PAU 431782622

Siret : 431 782 622 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7120568

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164600102

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164600102

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 0685803732 **Fax :**

Portable : 06 85 80 37 32

Responsabilité légale :
PETRIAT NICOLAS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : petriat.nicolas@9business.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 554 940 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	05/03/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 15:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.